

Pétrole et Energies – Actualités de mai à juillet 2023

Prix du pétrole

Après une moyenne de 80 \$/bbl de janvier à avril 2023, le Brent oscille entre 80 \$/bbl et 70 \$/bbl sur mai et juin. La récente réunion de l'OPEP+ le 6 juin a décidé de maintenir la production actuelle (42 Mb/j sur 100Mb/j) au 2^e semestre et de la réduire en 2024. L'Arabie Saoudite baissera sa production en juillet de 1 Mb/j à 9 Mb/j afin de viser un prix proche de 80 \$/bbl.



Nouvelles d' **ExxonMobil**

Le 12 mai **ExxonMobil Chemical France** a organisé une réunion extraordinaire d'un comité social et économique central afin d'annoncer son intention de fermer une unité de production de résines hydrogénées, sur le site de Port-Jérôme-sur-Seine (Notre-Dame-de-Gravenchon). 51 postes disparaîtraient avec elle. Sur les trois dernières années, la Chine a ouvert autant de capacités de production que le marché européen. Elle est en train d'inonder la planète de ces résines qui viennent en concurrence avec les producteurs historiques. La Chine dispose d'une compétitivité très importante parce qu'elle a des coûts fixes, donc de main d'œuvre et d'énergie, qui sont très bas, et des alimentations en matières premières bon marché. L'information de cette fermeture restera au conditionnel jusqu'au troisième trimestre de l'année, après la consultation des représentants du personnel.



ExxonMobil a déclaré le 19 mai avoir fait appel d'une récente décision d'un tribunal guyanais l'obligeant à souscrire une assurance « responsabilité illimitée » en cas de déversement majeur de pétrole au large des côtes de la Guyane. La société a déclaré dans un communiqué que le tribunal n'avait pas considéré qu'ExxonMobil et ses partenaires du consortium, Hess Corp. et China National Overseas Offshore

Corporation, avaient la « capacité incontestable » de respecter leurs obligations financières en cas de déversement sur leur site. Le consortium exploite le prolifique bloc Stabroek près de la frontière sud-est avec le Suriname. La société soutient qu'aucune compagnie d'assurance ne fournirait une couverture illimitée. Le gouvernement guyanais a déclaré cette semaine qu'il soutenait l'appel, affirmant que le juge avait commis une erreur dans la décision en partie parce que l'agence environnementale s'était déjà entendue avec Exxon sur le montant d'argent à mettre de côté pour chaque champ pétrolifère afin de couvrir tout dommage causé par un déversement.

L'assemblée générale des actionnaires **d'Exxon Mobil Corporation** a eu lieu par visio conférence le 31 mai. En introduction, le président Darren Woods a rappelé que « depuis plus de 140 ans, ExxonMobil fournit avec succès l'énergie et les produits nécessaires pour améliorer le niveau de vie et stimuler la croissance économique dans le monde entier. Au cœur de notre succès à long terme se trouvent l'innovation constante et le travail acharné de nos employés, ce qui nous permet de répondre aux besoins en constante évolution de la société ». La production d'hydrocarbures a augmenté de plus de 170 kbd, dépassant de 25 kbd les pertes des volumes de Sakhalin-1 et des ventes d'actifs. Les émissions de la compagnie ont baissés de 15 % depuis 2016. Au terme de la réunion, l'assemblée a élu, avec près de 96 % des voix, les 12 membres du Conseil d'administration proposés par le conseil. Les 9 propositions de nouveaux rapports, inscrites par des actionnaires, ont toutes été largement repoussées par l'assemblée, y compris celle pour établir un objectif sur les émissions indirectes dites de scope 3 et réduire les ventes d'hydrocarbures, rejetée à 89 %.

ExxonMobil a annoncé le 1^{er} juin avoir signé un accord de captage et de stockage de carbone avec Nucor Corporation, l'un des plus grands producteurs d'acier en Amérique du Nord. 800 kt/an de CO₂ seront captées du site de fabrication de **Nucor** à Convent, en Louisiane en 2026. Le site produit du fer issu de réduction directe (DRI), une matière première utilisée pour fabriquer des produits en acier de haute qualité, notamment des automobiles, des appareils électroménagers et de l'équipement lourd. Il s'agit du troisième accord de capture du carbone annoncé par ExxonMobil au cours des sept derniers mois, après les précédents avec la société de gaz industriels Linde et avec CF Industries, fabricant d'engrais agricoles. Le total de CO₂ en projet de capture pour des tiers atteint les 5 Mt/an soit l'équivalent des émissions de 2 millions de voitures à essence.



Esso S.A.F. a annoncé le 6 juin avoir conclu un accord avec le groupe Euro Garages (EG Group) pour convertir au minimum 200 stations-service, précédemment à l'enseigne BP, et les transformer à la marque et aux standards Esso. Il est également prévu de réaliser des travaux de modernisation sur les stations Esso déjà actuellement opérées par EG

Group. Cet accord permettra de sécuriser des débouchés pour les raffineries Esso avec un contrat d'approvisionnement long terme. Avec ce nouveau partenariat, la part de marché d'Esso dans la distribution de carburants en France sera proche de 8 %, avec environ 800 stations-service Esso en France. Après avoir converti une cinquantaine de stations-service Casino à la marque Esso, le groupe Esso étend ainsi son maillage sur le territoire national et poursuit sa stratégie de croissance commerciale. Il faut noter que beaucoup de ces stations BP étaient des stations Mobil que BP a acheté en 2000, au moment de la dissolution de la JV Mobil-BP pour la fusion Exxon et Mobil.

ExxonMobil a annoncé, le 13 juillet, avoir conclu un accord définitif pour acquérir Denbury Inc., un développeur expérimenté de solutions de captage, d'utilisation et de stockage du carbone (CCS) et de récupération assistée du pétrole. L'acquisition est une transaction entièrement en actions évaluée à 4,9 G\$. L'acquisition de Denbury fournit à ExxonMobil le plus grand réseau de gazoducs de CO₂ aux États-Unis (1 300 milles), dont près de 925 milles en Louisiane, au Texas et au Mississippi – situés dans l'un des plus grands marchés américains pour le CO₂, ainsi que 10 sites de séquestration terrestres stratégiquement situés. L'acquisition comprend aussi les activités pétrolières et gazières de la côte du golfe du Mexique et des Rocheuses avec des réserves prouvées totalisant plus de 200 millions de barils équivalent pétrole et 47 000 barils équivalent pétrole par jour de production actuelle.



Après avoir atteint un record le 10 février à 119,63 \$ puis un nouveau le 28 avril à 119,91 \$, l'action **ExxonMobil** oscille entre 102 et 108 \$ sur mai et juin 2023. Elle est à 103 \$ le 7 juillet.



Nouvelles de la profession



L'Assemblée générale mixte des actionnaires de **TotalEnergies** s'est réunie le 26 mai. Les actionnaires ont adopté l'ensemble des résolutions agréées par le Conseil d'administration. Les actionnaires ont aussi voté, à 89 % des voix exprimées, en faveur de la résolution consultative proposée par le Conseil d'administration sur le rapport Sustainability & Climate - Progress Report 2023, rendant compte des progrès réalisés

dans la mise en œuvre de l'ambition de la Société en matière de développement durable et de transition énergétique vers la neutralité carbone et de ses objectifs en la matière à horizon 2030, confortant le vote exprimé par les actionnaires en 2022 ainsi que la stratégie de la Compagnie. A l'inverse, la résolution consultative déposée par un groupe d'actionnaires concernant les émissions indirectes dites de scope 3 a été rejetée par 70 % des voix exprimées, suivant ainsi la recommandation du Conseil.



Le 6 juin, le directeur général de l'IATA, Willie Walsh, a fermement pris position pour obtenir une part substantielle des carburants renouvelables (issus de la biomasse ou d'huiles usagées), dont la production devrait exploser d'ici 2028 (estimé par l'IATA à 69 Mm³). Le secteur aérien est en concurrence acharnée avec le transport routier (biodiesel pour les camions) et le bâtiment (biogaz pour le chauffage) pour capter la

production issue des bioraffineries. Pour l'IATA, le SAF (*Sustainable Aviation Fuel*), qui ne représente aujourd'hui que 0,1 % du carburant utilisé par l'aviation, doit en effet couvrir 62 % de l'effort des compagnies aériennes pour atteindre la neutralité carbone. Sa production a atteint 300 km³ en 2022 (deux fois de plus qu'en 2021). Pour tenir ses objectifs, l'Iata compte sur 30 Mm³ en 2030.

TotalEnergies a annoncé, le 13 juin, une découverte d'hydrocarbures sur le puits Ntokon du permis OML 102, situé en offshore conventionnel, à 60 kilomètres de la côte sud-est du Nigeria.

Le 23 juin, le Secrétaire d'État aux Mines des Pays-Bas l'a définitivement confirmé la fermeture du gisement gazier de Groningue le 1er octobre 2023. Depuis le tout début des années 2010, la région de Groningue a subi une série de séismes dévastateurs (dont un de magnitude 3,6 en 2012, qui a endommagé des milliers de maisons), directement imputable à l'exploitation du plus important gisement de gaz fossile d'Europe. Le champ de Groningue dispose en effet encore de réserves récupérables de 2 700 Gm³, et a produit entre 70 et 90 Gm³/an entre la fin des années 1970 et le début des années 2010. Depuis, sa production a drastiquement baissé. Elle était toutefois encore de 43,9 Gm³ en 2017, dépassant la consommation néerlandaise. Mais un nouveau séisme, en janvier 2018, d'une magnitude de 3,4, achève de décider l'exécutif néerlandais d'arrêter les frais. Fin mars 2018, le Premier ministre Mark Rutte annonce la fin de l'exploitation pour 2030. La colère des riverains le pousse à l'avancer à octobre 2023. Le gisement de Groningue est exploité par **Shell** et **ExxonMobil** à travers la NAM.



Le 24 juin, **Aramco** et **TotalEnergies** ont attribué les contrats d'ingénierie et de construction (EPC) d'un montant de 11 G\$ pour le complexe « Amiral ». Intégré à la plateforme existante de SATORP, le nouveau complexe pétrochimique abritera le plus grand vapocraqueur sur charges mixtes du Golfe, d'une capacité



de production de 1,65 Mt/an d'éthylène et autres gaz industriels. L'attribution des contrats EPC pour les principales unités de traitement et installations associées marque le coup d'envoi des travaux de construction de ce projet commun, à la suite de la décision finale d'investissement en décembre 2022. Ce projet d'expansion devrait attirer plus de 4 milliards de dollars d'investissements supplémentaires dans des domaines d'activités industrielles variés (fibres de carbone, lubrifiants, fluides spéciaux, détergents, additifs, pièces automobiles et pneumatiques) et créer environ 7 000 emplois, directs et indirects dans le pays.



TotalEnergies a annoncé, le 28 juin, accélérer la transformation de sa bioraffinerie de La Mède (Bouches-du-Rhône) et investir 70 M€ en 2024 afin d'avoir la capacité de traiter jusqu'à 100 % de déchets issus de l'économie circulaire pour produire des biocarburants.

L'investissement, prévu dans le cadre du premier grand arrêt de la bioraffinerie en 2024, permettra de moderniser les installations du site pour qu'il puisse traiter davantage d'huiles de cuisson usagées et graisses animales. Depuis 2019, la plateforme de La Mède, qui accueille la première bioraffinerie française de taille mondiale, est capable de produire 500 000 tonnes par an de diesel renouvelable. Cette décision s'inscrit dans l'objectif de la Compagnie d'atteindre 75 % de déchets issus de l'économie circulaire parmi les matières premières utilisées pour produire des biocarburants à partir de 2024 ainsi que dans l'accélération de la production de carburants aériens durables pour positionner la Compagnie parmi les leaders de ce marché.

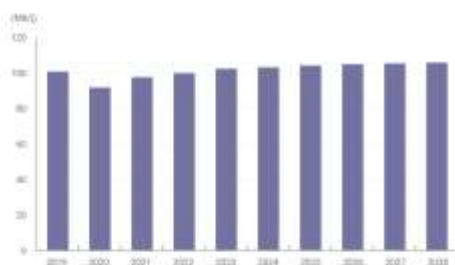


TotalEnergies a inauguré le 7 juillet sur le site de Grandpuits la plus grande centrale solaire d'Île-de-France ainsi qu'un parc de stockage d'énergie par batteries, en présence de Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France. Ces deux projets s'inscrivent dans la stratégie de TotalEnergies à transformer la raffinerie de Grandpuits en une plateforme

multi-énergies et sans pétrole. D'une superficie de 12 hectares et d'une capacité de 25 mégawatts-crête (MwC), la centrale solaire de Grandpuits génère annuellement 31 gigawattheures (GWh) d'électricité verte, soit l'équivalent de la consommation électrique de 19 000 personnes. Cette production est rendue possible grâce à l'installation de 46 000 panneaux solaires sur des structures orientables, appelées trackers, conçues pour maximiser la capture de l'énergie solaire tout au long de la journée. En accompagnement de la centrale solaire, TotalEnergies a mis en service un système de stockage d'énergie par batteries d'une capacité de 43 mégawattheures (MWh). Il est composé de 22 conteneurs de batteries lithium-ion (Li-ion) conçus et installés par sa filiale Saft, spécialisée dans la conception de batteries de haute technologie pour l'industrie.

La croissance de la consommation mondiale de pétrole pourrait fortement ralentir dans les cinq années à venir, « laissant entrevoir un pic de la demande avant la fin de cette décennie » selon le dernier rapport annuel paru en juin de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) consacré au pétrole. Sur la base des politiques et tendances de marché actuelles, cette demande pourrait croître de 6% entre 2022 et 2028 et atteindre 105,7 Mb/j à cet horizon selon les prévisions de l'Agence.

Pétrole Évolution de la consommation mondiale de produits pétroliers et prévisions de l'AIE



Source : Agence internationale de l'énergie (AIE) | Dernière mise à jour : 2022

Les autres énergies

Le 31 mai, le Parlement japonais a voté une loi étendant la durée de vie des réacteurs nucléaires au-delà de 60 ans. Elle impose également un contrôle de la NRA (l'Autorité japonaise de sûreté nucléaire) tous les 10 ans après 30 ans de durée de vie. La NRA avait donné son accord à cette mesure en février 2023. Le Japon entend ainsi s'appuyer sur le nucléaire pour améliorer la sécurité de l'approvisionnement électrique du pays et de l'aider à atteindre ses objectifs climatiques. Sur les 23 réacteurs à l'arrêt, 5 ont déjà été jugé conformes aux nouvelles normes de sécurité (post-Fukushima), et devraient donc pouvoir redémarrer à court ou moyen terme. Pour les 18 autres, les contrôles de sécurité sont encore en cours. Le pays compte par ailleurs deux réacteurs en construction, à Shimane (1 373 MW) et Ōma (1 383 MW).



La consommation électrique de la France devra augmenter plus rapidement que dans les précédents prévisionnels, estime le gestionnaire du réseau de transport d'électricité RTE, dans un rapport publié le 7 juin. En prenant en compte le relèvement des objectifs climatiques de l'Union européenne et la volonté affichée de réindustrialiser la France, RTE table désormais sur une consommation électrique comprise entre 580 à 640 TWh en 2035. Jusqu'ici, RTE s'appuyait sur un scénario dit « de référence », visant une consommation de 540 TWh en 2035. En 2021, la France avait produit 522 TWh d'électricité, 536 TWh en 2019 et seulement 445 TWh en 2022 compte tenu de l'indisponibilité de plusieurs réacteurs nucléaires. La seule production additionnelle fiable étant l'EPR de Flamanville (13 TWh/an), l'arrivée des 6 nouveaux EPR à partir de 2035 sera très attendue ! La seule voie, non fiable car intermittente, est de doubler la production électrique renouvelable, pour la porter à un minimum de 250 TWh en 2035, contre 120 TWh actuellement. Mais il faut aussi qu'aucun réacteur nucléaire en fonctionnement ne soit arrêté d'ici là. Les effets de la politique gouvernementale anti-nucléaire de 2012 à 2021, dont l'arrêt tellement prématuré des réacteurs de Fessenheim, vont peser jusqu'en 2035 !

La France compte bel et bien s'appuyer sur le nucléaire pour assurer la décarbonation de son économie. Alors que l'Allemagne et la France s'opposent toujours sur la place de l'atome dans la directive sur les énergies renouvelables, en particulier pour la production d'hydrogène décarboné, le ministre français de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, a tapé du poing sur la table, le 8 juin, en clôture du colloque annuel de l'Union française de l'électricité. « Le nucléaire est une ligne rouge absolue pour la France et la France ne renoncera à aucun de ces avantages compétitifs liés à l'énergie nucléaire. Le nucléaire français n'est pas négociable et ne sera jamais négociable. Il faudra faire avec et nous sommes convaincus qu'il est non seulement dans l'intérêt de la France, mais également dans l'intérêt du continent européen », a-t-il déclaré.

Le ministre de l'Économie et des Finances Bruno Le Maire a indiqué, le 12 juin, son souhait de supprimer, dès la loi de finances 2024, « un certain nombre d'avantages fiscaux sur les énergies fossiles ». Il a, en revanche, réaffirmé son opposition à « l'ISF vert », défendu par les économistes Jean Pisani-Ferry et Selma Mahfouz. « Quand on dit 10 % des Français les plus riches, c'est quand même 10 % des Français, c'est plusieurs millions de personnes. Donc il faut faire très attention à ne pas susciter une allergie fiscale à la décarbonation de notre économie. (...) Nous considérons, avec le président de la République et la Première

ministre, que cette option d'augmentation de la fiscalité n'est pas la meilleure dans un pays qui a le niveau d'imposition le plus élevé de tous les pays de l'OCDE », a précisé Bruno Le Maire.

Les ministres de l'Énergie des États membres de l'Union européenne, réunis en Conseil le 19 juin 2023 à Luxembourg, ont échoué à s'entendre sur la réforme du marché européen de l'électricité. L'application des « contrats pour différence » aux centrales nucléaires existantes et la possible inclusion des centrales à charbon dans les « mécanismes de capacité » n'ont pas obtenu l'adhésion des pays anti-nucléaires, Allemagne en tête.

Le 21 juin dernier, l'école d'ingénieurs de l'université de Lancaster a mis en ligne les résultats d'une étude sur l'énergie dans laquelle elle montre le potentiel élevé, et à un coût très compétitif, de l'énergie marémotrice au Royaume-Uni. L'étude rappelle que le Royaume-Uni dispose de la seconde plus forte amplitude de marée au monde. Quelques projets de production d'électricité par énergie marémotrice sont déjà à l'étude au Royaume-Uni et pourraient atteindre une capacité installée de 10 GW (usine de la Rance : 240 MW, facteur de charge : 25 %). En se basant sur les ressources disponibles, l'étude conclut que le potentiel national permet de multiplier cette capacité installée par quatre, voire par cinq. L'exemple de la Rance montre que c'est une énergie fiable (pas d'intermittence) et économique (la moins chère du parc EDF).

Le projet de loi sur la relance du nucléaire en France, adopté par une commission mixte paritaire début mai 2023, a passé, le 21 juin, le cap du Conseil constitutionnel sans encombre. L'essentiel du texte a été validé, notamment tous les articles concernant les simplifications administratives pour la construction de nouveaux réacteurs – le gouvernement envisage un minimum de 6 EPR2 à horizon 2035, avec une option pour 8 supplémentaires.

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a jugé, le 22 juin, « recevable » la demande d'autorisation du centre Cigéo de stockage géologique profond des déchets radioactifs à Bure, dans la Meuse. Ce feu vert va permettre de démarrer l'instruction technique du projet, qui devrait encore prendre plusieurs années.



L'édition 2023 du Statistical Review of World Energy, publiée le lundi 26 juin par l'Energy Institute, en collaboration avec les cabinets KPMG et Kearney, montre que la demande en énergie a augmenté de 1,1 % en 2022. Cette hausse est plus contenue qu'en 2021, année de reprise post-Covid (+5,5 %). Au total, depuis 2019, la demande en énergie mondiale a

augmenté de 2,8 %. Mais, sur l'année dernière, elle a augmenté dans presque toutes les régions du globe, en particulier en Asie-Pacifique, mais a stagné dans l'ex-URSS et, surtout, a baissé en Europe de 3,8 %. Entre la sobriété choisie et celle imposée par les prix prohibitifs de l'énergie, l'Europe a vu sa demande énergétique refluer. En proportion, les nouveaux renouvelables sont passés en 2022 de 6,5 à 7,5 % du total, fruit d'une politique mondiale volontariste sur le front de l'énergie bas carbone. Mais si les fossiles ont connu un très léger recul en pourcentage en 2022, la hausse de la demande fait qu'ils ont encore augmenté en volume. Ils ont donc généré un nouveau record de 39,3 Gt de CO₂ émis en 2022, en hausse de 0,8 %. Les fossiles répondent toujours à 82 % de la demande énergétique mondiale.



Durant l'hiver passé comme lors de l'été à venir, le gaz naturel - déjà de loin la première source d'électricité aux États-Unis - est appelé à consolider sa place dans le mix électrique américain, souligne l'EIA (Energy Information Administration). Selon les prévisions de l'EIA, la part du gaz naturel dans la production américaine d'électricité pourrait, sur l'ensemble de l'année 2023, s'élever à 41%, contre 39% en 2022 (avant de retomber à 39% en 2024)(2). Le reste du mix électrique américain attendu en 2023 pourrait reposer à 23% sur les filières renouvelables, à 19% sur le nucléaire et 16% sur le charbon.

Jean German

Sources : sites internet d'ExxonMobil, de TotalEnergies, de BP, d'Eni, de l'Energiegeek, de RTE et de Connaissance des Energies.